

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2023-379

PUBLIÉ LE 20 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret / Stratégie Contrôle de Gestion

45-2023-12-20-00002 - ARRÊTÉ RELATIF AU RÉGIME DE FERMETURE
EXCEPTIONNELLE AU PUBLIC DES SERVICES DE LA DIRECTION RÉGIONALE
DES FINANCES PUBLIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU
DÉPARTEMENT DU LOIRET (2 pages)

Page 3

DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret

45-2023-12-20-00002

ARRÊTÉ RELATIF AU RÉGIME DE FERMETURE
EXCEPTIONNELLE AU PUBLIC DES SERVICES DE
LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU
DÉPARTEMENT DU LOIRET

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU DÉPARTEMENT DU LOIRET**

**ARRÊTÉ RELATIF AU RÉGIME DE FERMETURE EXCEPTIONNELLE
AU PUBLIC DES SERVICES DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DU
CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU DÉPARTEMENT DU LOIRET**

La directrice régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 février 2023, portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret à Mme Isabelle GODARD DEVAUJANY, Directrice régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret ;

ARRÊTE :

Article 1 :

Les services déconcentrés de la Direction Régionale des Finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret listés ci-après seront fermés au public, à titre exceptionnel, le 2 janvier 2024 :

Services des Finances publiques	Localisation
Service des impôts des particuliers d'Orléans Coligny	Cité administrative Coligny Centre des Finances Publiques 131 rue du Faubourg Banner 45000 Orléans
Service des impôts des entreprises Loiret Ouest	
Pôle de recouvrement spécialisé du Loiret	
Trésorerie Orléans amendes	
Service de publicité foncière et de l'enregistrement Orléans 1	
Service des impôts fonciers du Loiret	
Paierie Centre-Val de Loire et Loiret	
Service de gestion comptable d'Orléans Métropole	

Service des impôts des particuliers d'Orléans La Source	Centre des Finances Publiques 9 avenue du Président John Kennedy 45100 Orléans
Trésorerie Hospitalière départementale	
Service des impôts des particuliers de Montargis	Centre des Finances Publiques 33 rue des Déportés et Internés 45200 Montargis
Service des impôts des entreprises Loiret Est	
Service de gestion comptable de Montargis	
Service des impôts des particuliers de Gien	Centre des Finances Publiques 30 avenue du Maréchal Leclerc 45500 Gien
Service de gestion comptable de Gien	
Service de gestion comptable de Gien – antenne de Châteauneuf-sur-Loire	Centre des Finances Publiques 3 rue Gambetta 45110 Châteauneuf-sur-Loire
Service des impôts des particuliers de Pithiviers	Centre des Finances Publiques 15 rue de l'Amiral de la Haye 45300 Pithiviers
Service de gestion comptable de Pithiviers	
Service de gestion comptable de Meung-sur- Loire	Centre des Finances Publiques 11 rue Saint Jean 45130 Meung-sur-Loire

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Loiret et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1^{er}.

Fait à Orléans, le 19 décembre 2023

Par délégation de la Préfète,
La Directrice régionale des finances publiques
du Centre-Val de Loire et du département du
Loiret,
Administratrice générale des finances
publiques,

Isabelle GODARD DEVAUJANY